



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 4 avril 2017 à 9 h 30 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères Josée Lacasse, Mike Duggan, Richard M. Bégin, Maxime Tremblay, Jocelyn Blondin, Mireille Apollon, Louise Boudrias, Denise Laferrière, Cédric Tessier, Denis Tassé, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Sylvie Goneau, Jean-François LeBlanc, Jean Lessard et Marc Carrière sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Est absent, monsieur le conseiller Martin Lajeunesse.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Turgeon, directeur général adjoint et M^e Suzanne Ouellet, greffier ainsi que Luc Bard, Martin Beaulieu, Jean Boileau, Jacques Briand, Suzanne Dagenais, Louis D'amour, Yess Gacem, Laurence Gillot, Marc Gohier, Melvin Jomphe, Chantal Marcotte, Geneviève Michon, Yvon Moreau, Marc Phaneuf et Frédéric Vandal.

CP20170404-P1

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE RÉVISION DES COMITÉS ET COMMISSIONS

9 h 30 – Madame Suzanne Dagenais, accompagnée par messieurs Yess Gacem et Luc Bard, présente les recommandations du Comité de révision des comités et commissions du conseil municipal.

Le Comité de révision était composé de monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, de mesdames les conseillères Sylvie Goneau et Denise Laferrière et de messieurs les conseillers Daniel Champagne et Cédric Tessier.

Le modèle actuel des comités et commissions du conseil, la démarche de révision, les bases communes, les règles fondamentales et les principes transversaux à intégrer aux pratiques, les rencontres d'échanges et la synthèse des discussions sont abordés.

Sont par la suite soumises, les propositions du Comité de révision.

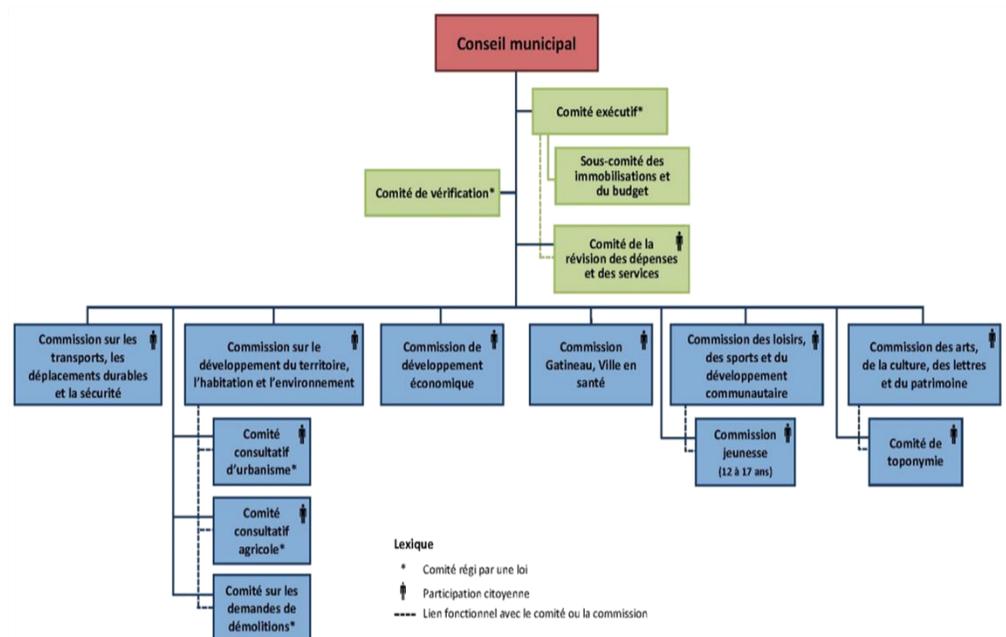
Ainsi le modèle proposé comprend :

- Six grandes commissions participatives selon les thématiques suivantes :
 - Les transports, les déplacements durables et la sécurité;
 - Le développement du territoire, l'habitation et l'environnement;
 - Le développement économique;
 - Gatineau, Ville en santé;
 - Les loisirs, les sports et le développement communautaire;
 - Les arts, la culture, les lettres et le patrimoine;
- L'arrivée d'un nouveau conseil municipal constitue une opportunité à saisir pour mettre en place un nouveau modèle;
- Instaurer des bases communes pour le fonctionnement des comités et commissions;
- Développer des façons de favoriser la transversalité, notamment :
 - Par un forum annuel des membres faisant de Gatineau une ville apprenante et offrant une place d'échange aux partenaires, notamment au sujet des clientèles;
 - Par l'organisation de rencontres annuelles des présidents de commissions pour discuter des dossiers communs et des principes transversaux;

- De plus :
 - Demander à chaque instance de se doter d'un plan de travail annuel suivi d'une reddition de compte;
 - Inviter à l'occasion et selon les thématiques, des partenaires concernés à partager leur point de vue au sein des commissions municipales.

De plus, le Comité de révision a considéré la possibilité de créer trois tables de concertation, réunissant des partenaires et qui seraient animées par la Ville :

- Table de concertation Gatineau, Ville en santé;
- Table de concertation sur les événements;
- Table de concertation du centre-ville.



Un aperçu du plan de travail pour la mise en place du modèle est soumis :

	Échéance
Approbation du modèle par le conseil municipal	11 avril 2017
Déploiement d'un plan de communication	En continue
Élaboration des mandats et de la composition	Fin juin
Élaboration des règles de fonctionnement et d'éthique	Été-automne
Fin des travaux pour la plupart des comités et commissions	Début octobre
Nomination des membres élus au sein des nouveaux comités et commissions	Novembre-décembre
Recrutement des membres citoyens et de la société civile	Décembre à février
Début des travaux au sein des comités et commissions	Février 2018

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Des commentaires sont faits quant à l'abolition de la Commission des aînés.

Demande est faite pour que dans l'élaboration des mandats des commissions, prévue pour juin prochain, les points suivants soient élaborés :

- L'alignement des mandats de commissions avec les orientations du conseil municipal;
- La reddition de compte des élus et des fonctionnaires;
- L'introduction d'indicateurs permettant de répondre aux objectifs;
- De plus, il y a lieu de s'assurer que les mandats des commissions sont complémentaires afin de favoriser la transversalité.

Demande est également déposée afin obtenir le rapport des 13 rencontres faites par le Comité de révision avec les commissions du conseil actuelles.

Mandat est donné quant à une nouvelle appellation du Comité de révision des dépenses et des services, de son rôle, de son mandat et de sa composition.

Une proposition sera faite aux membres du conseil à la fin du mois de juin 2017.

Le comité plénier est suspendu à 11 h 15.

Reprise du comité plénier à 13 h

RECOMMANDATIONS :

CP-DG-2017-15

Mandater l'administration pour amorcer les discussions et recherches en vue d'une possible mise en place de tables de concertation.

En amendement

Proposé par monsieur le conseiller Richard M. Bégin
Appuyé par monsieur le conseiller Mike Duggan

De modifier la recommandation par l'ajout de la phrase suivante :

« conditionnellement à la mise en place d'une table ou d'un comité représentatif des aînés et des organismes pour aînés et sur lequel siègerait au moins un conseiller municipal chargé de faire le pont entre ce comité, le conseil et l'administration municipale. »

Après discussions, le mot « conditionnellement » est retiré de cet amendement.

L'amendement est accepté.

En amendement

Proposé par madame la conseillère Myriam Nadeau
Appuyé par monsieur le conseiller Cédric Tessier

D'ajouter les mots « et de l'intégration » après les mots « mise en place ».

L'amendement est accepté à l'unanimité.

En amendement

Proposé par madame la conseillère Sylvie Goneau
Appuyé par monsieur le conseiller Cédric Tessier

De retirer la référence au mot « comité »

Un tour de table est fait sur cet amendement.

POUR	CONTRE	ABSENT
M ^{me} Mireille Apollon	M ^{me} Josée Lacasse	M. Martin Lajeunesse
M ^{me} Louise Boudrias	M. Mike Duggan	
M ^{me} Denise Laferrière	M. Richard M. Bégin	
M. Cédric Tessier	M. Maxime Tremblay	
M. Denis Tassé	M. Jocelyn Blondin	
M ^{me} Myriam Nadeau	M. le maire Maxime Pedneaud-Jobin	
M. Gilles Carpentier		
M ^{me} Sylvie Goneau		
M. Jean-François LeBlanc		
M. Jean Lessard		
M. Marc Carrière		
M. Daniel Champagne		

Cet amendement est accepté à la majorité.

Un tour de table est fait sur la recommandation **CP-DG-2017-15** modifiée qui se lit comme suit :

Mandater l'administration pour amorcer les discussions et recherches en vue d'une possible mise en place et de l'intégration de tables de concertation ainsi que la mise en place d'une table représentative des aînés et des organismes pour aînés sur laquelle siègerait au moins un conseiller municipal chargé de faire le pont entre le conseil et l'administration municipale.

POUR	CONTRE	ABSENTS
M ^{me} Josée Lacasse	M. Jocelyn Blondin	M. Martin Lajeunesse
M. Mike Duggan		
M. Richard M. Bégin		
M. Maxime Tremblay		
M ^{me} Mireille Apollon		
M ^{me} Louise Boudrias		
M ^{me} Denise Laferrière		
M. Cédric Tessier		
M. Denis Tassé		
M ^{me} Myriam Nadeau		
M. Gilles Carpentier		
M ^{me} Sylvie Goneau		
M. Jean-François LeBlanc		
M. Jean Lessard		
M. Marc Carrière		
M. le maire Maxime Pedneaud-Jobin		
M. Daniel Champagne		

La recommandation **CP-DG-2017-15** modifiée est acceptée sur division.

CP-DG-2017-12

Accepter la proposition du comité de révision pour le nouveau modèle de comité et commissions du conseil municipal ainsi que les bases communes pour le fonctionnement s'y rapportant.

En amendement

Proposé par monsieur le conseiller Jocelyn Blondin

De joindre les commissions sur les transports, les déplacements durables, le développement du territoire habitation et environnement pour en faire une.

À défaut d'appuyeur, cette proposition n'est pas discutée.

En amendement

Proposé par monsieur le conseiller Maxime Tremblay
Appuyé par monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin

D'intégrer le sous-comité des immobilisations et du budget à même le comité exécutif. Conséquent, le sous-comité est aboli.

Monsieur le conseiller Jean-François LeBlanc quitte son siège.

Un tour de table est fait sur cet amendement.

POUR	CONTRE	ABSENTS
M ^{me} Josée Lacasse M. Mike Duggan M. Richard M. Bégin M. Maxime Tremblay M. Jocelyn Blondin M ^{me} Mireille Apollon M ^{me} Louise Boudrias M ^{me} Denise Laferrière M. Cédric Tessier M. Denis Tassé M ^{me} Myriam Nadeau M. Gilles Carpentier M. Jean Lessard M. Marc Carrière M. Daniel Champagne M. le maire Maxime Pedneaud-Jobin	M ^{me} Sylvie Goneau	M. Jean-François LeBlanc M. Martin Lajeunesse

Monsieur le conseiller Jean-François LeBlanc reprend son siège.

Un tour de table est fait sur la recommandation **CP-DG-2017-12** amendée par l'intégration du sous-comité des immobilisations et du budget, à même le comité exécutif. Ce sous-comité est conséquemment aboli.

POUR	CONTRE	ABSENT
M ^{me} Josée Lacasse M. Mike Duggan M. Richard M. Bégin M. Jocelyn Blondin M ^{me} Mireille Apollon M ^{me} Louise Boudrias M ^{me} Denise Laferrière M. Cédric Tessier M. Denis Tassé M ^{me} Myriam Nadeau M. Gilles Carpentier M ^{me} Sylvie Goneau M. Jean-François LeBlanc M. Jean Lessard M. Marc Carrière M. le maire Maxime Pedneaud-Jobin M. Daniel Champagne	M. Maxime Tremblay	M. Martin Lajeunesse

CP-DG-2017-13

Convenir que le nouveau modèle serait implanté à la suite de l'élection municipale à l'automne 2017.

CP-DG-2017-14

Mandater l'administration, accompagnée par le Comité de révision pour définir les mandats et la composition des nouveaux comités et commissions incluant le Comité de révision des dépenses et des services.

La recommandation **CP-DG-2017-13** et la recommandation **CP-DG-2017-14** modifiée sont acceptées à l'unanimité.

Le comité plénier est suspendu à 14 h 35.

Reprise du comité plénier à 14 h 45.

CP20170404-P2**FINANCEMENT DES PROJETS DU PLAN D'ACTION DE LA REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE DU VIEUX-GATINEAU**

14 h 45 – Monsieur Yvon Moreau, accompagné de messieurs Marc Phaneuf et Louis D'amour, présente les actions prioritaires en 2017 dans le cadre du plan d'action de la revitalisation urbaine intégrée du Vieux-Gatineau.

Ces actions sont estimées à 275 000 \$.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

RECOMMANDATIONS :

- Mandater le centre de services de Gatineau à négocier des ententes avec les organismes mandataires en vue de l'octroi de subventions pour la réalisation des actions en 2017 au plan d'action de la revitalisation urbaine intégrée du Vieux-Gatineau.
- Autoriser le trésorier à réserver un montant maximal de 275 000 \$ du Plan d'investissement de la ville, volet – Projet de développement pour les années 2015-2018 afin de financer des ententes.

Les recommandations sont acceptées à l'unanimité.

Conséquemment, le projet de résolution numéro 106626 sera soumis pour adoption au comité exécutif et pour recommandation au conseil municipal du 11 avril 2017.

Le comité plénier est suspendu à 14 h 05.

Reprise du comité plénier à 14 h 15.

CP20170404-P3**AIDE FINANCIÈRE – PROJET DE MISE AUX NORMES DU CENTRE D'EXPOSITION L'IMAGIER**

14 h 15 – Monsieur Jacques Briand, accompagné de monsieur André Turgeon, présente la demande d'aide financière additionnelle de 80 000 \$ de la Corporation du Centre d'exposition L'Imagier liée au projet de reconstruction de son bâtiment au 9, rue Front.

En 2010, la Ville avait accordé une contribution de 200 000 \$.

Les contributions des divers partenaires financiers sont abordées.

Cette aide supplémentaire est recommandée par la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

RECOMMANDATIONS :**CP-ACL-2017-14**

Accepter d'accorder un montant additionnel de 80 000 \$ à la Corporation du Centre d'exposition L'Imagier pour recouvrir une partie des coûts supplémentaires liés à la reconstruction de son bâtiment à condition que l'organisme trouve la somme de 400 000 \$ en argent ou en engagements fermes et écrits auprès de bailleurs de fonds publics ou privés.

CP-ACL-2017-15

Accepter le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Gatineau et la Corporation du Centre d'exposition L'Imagier.

CP-ACL-2017-16

Autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence le greffier adjoint ou l'assistant-greffier à signer le protocole d'entente entre la Ville de Gatineau et la Corporation du Centre d'exposition L'Imagier.

CP-ACL-2017-17

Autoriser le trésorier à virer la somme de 80 000 \$, à partir du budget des imprévus et de verser à la Corporation du Centre d'exposition L'Imagier la somme de 80 000 \$ selon les modalités prévues au protocole d'entente, et ce, sur présentation de pièces de compte à payer préparées par le Service des arts, de la culture et des lettres.

Demande est faite pour que soit présenté le solde des imprévus lors de la prochaine présentation au comité plénier de la situation financière de la Ville.

Les recommandations **CP-ACL-2017-14**, **CP-ACL-2017-15**, **CP-ACL-16** et **CP-ACL-2017-17** sont acceptées à l'unanimité.

Conséquemment, le projet de résolution numéro 106392 sera soumis pour adoption au comité exécutif pour recommandation au conseil municipal du 11 avril 2017.

CP20170404-P4**PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE DU LAC BEAUCHAMP**

14 h 40 – Madame Chantal Marcotte, accompagnée de messieurs André Turgeon et Frédéric Vandal et de madame Geneviève Michon, présente le plan d'action modifié pour la restauration du lac Beauchamp suite au refus de la demande de subvention faite dans le cadre du programme d'infrastructure communautaire du Canada 150 en juillet dernier.

Les interventions qui seront faites en 2017 et 2018 sont abordées.

Une somme de 955 000 \$ est estimée. 575 000 \$ pour la phase 1 et 280 000 \$ pour la phase 2, 100 000 \$ pour un coordonnateur du projet.

Une somme de 37 000 \$ est à prévoir en 2018, à même le thermomètre de bonifications des services.

RECOMMANDATIONS :**CP-ENV-2017-006**

Abroge la résolution numéro CM-2016-623 adoptée le 5 juillet 2016 par le conseil municipal.

CP-ENV-2017-007

Autoriser le trésorier à puiser un montant maximal de 855 000 \$ à même l'enveloppe du plan d'investissement – Volet développement pour le projet (phases 1 et 2).

CP-ENV-2017-008

Autoriser le trésorier à puiser un montant maximal de 100 000 \$ pour une ressource humaine dédiée à la coordination, à même l'enveloppe du plan d'investissement – Volet développement pour le projet.

CP-ENV-2017-009

Autoriser le trésorier à prévoir au budget 2018 la somme approximative de 37 000 \$, à même le thermomètre de bonification des services.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Demande est faite pour que soit examinée une possible subvention pour ces travaux par un des programme de la Fédération canadienne des municipalités.

Les recommandations **CP-ENV-2017-006**, **CP-ENV-2017-007**, **CP-ENV-2017-008** et **CP-ENV-2017-009** sont acceptées à l'unanimité.

Conséquemment, le projet de résolution numéro 106827 sera soumis pour adoption au comité exécutif pour recommandation au conseil municipal du 11 avril 2017.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- CP20170404-PD1** Procès-verbal de la réunion de la Commission de développement économique tenue le 26 janvier 2017
- CP20170404-PD2** Procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 20 février 2017
- CP20170404-PD3.** Lettre datée du 22 mars 2017 de madame Joannie Lafontaine, responsable de la correspondance du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, de la Sécurité publique et ministère responsable de la région de Montréal – Accusé de réception de la résolution numéro CM-2017-247 - Projet pilote - Élection 2017 - Vote au Bureau du président d'élection
- CP20170404-PD4** Procès-verbal de la réunion de la Commission consultative sur l'environnement et le développement durable tenue le 9 février 2017

Fin du comité plénier public à 15 h 15.